

Vade-mecum de rentrée à l'attention des parents 2022-2023

École Fondamentale Annexée Woluwe Saint-Lambert

La petite école du Bemel

√ Section maternelle à partir de **2,5 ans**



Nous avons regroupé, dans ce petit livret, les renseignements et recommandations qui nous paraissent utiles et qui ont pour seul but : **le bien-être de votre enfant.**

Nous vous demandons d'accorder quelques minutes afin d'en prendre connaissance et nous restons bien entendu à votre disposition pour répondre à des questions éventuelles.

Pour accéder au site internet de l'école, vous pouvez scanner ce QR code :



De bonnes habitudes ... dès le début !

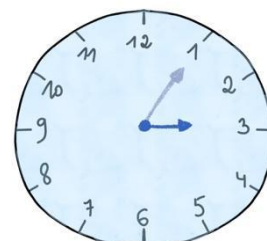
Horaire de l'école

L'école est accessible tous les jours **dès 7h30 jusqu'à 18h00**.

Les garderies du matin, midi et soir sont payantes. Seuls les enfants dont les parents travaillent seront autorisés à s'inscrire à la garderie du matin et du soir.

Les cours commencent à 8h30 précises et se terminent à 15h10.

Nous comptons sur vous pour respecter les horaires, ce qui est important d'une part pour l'enfant et d'autre part pour l'organisation de l'école et le fonctionnement correct de la classe.



Organisation pratique

- **Lundi, mardi, jeudi, vendredi :**

Garderie du matin (réfectoire) : de 7h30 à 8h15

Accueil en classe : 8h15 à 8h30

Début des cours, fermeture de la grille : 8h30

Ouverture de la grille pour les enfants qui rentrent à la maison : 11h40

Diner : de 11h40 à 12h05

Activités en classe : de 13h30 à 15h10

Sortie : 15h10 à 15h20

Garderie du soir : 15h20 à 18h

- **Mercredi :**

Diner/sortie : 12h05

Garderie : de 12h15 à 18h



Nous vous remercions de respecter ces consignes pour des raisons évidentes de sécurité.

Et après l'école ... on fait quoi ?

Garderie

La garderie est organisée pour les enfants dont les parents travaillent. Celle –ci est payante en début de chaque mois.

- **Matin dès 7h30 à 8h15.**
- **Soir de 15h10 à 18h00.**
- **Mercredi de 12h15 à 18h00**



Tarifs :

matin	PETIT MATIN	soir	soir exceptionnel	mercredi	Mercredi
7h30-8h15	8H00-8H15	15h20-18h00	15h20-18h00	12h15-13h10	12h15-18h00
10 €/mois	5€/mois	30€/ mois	3€/jour	5 €/mois	20 €/mois

7€ (le mercredi)

Les présences seront prises chaque jour. Nous vous demandons de payer via bancontact à des dates précises, voir document annexe.

C'est l'heure ... de manger !

À midi

2 possibilités s'offrent à vous :

- Votre enfant rentre à midi. Vous pouvez venir le chercher à **11h40**. **Votre enfant reviendra à l'école entre 13h15 et 13h30.**
- Votre enfant reste à l'école durant le temps de midi. Il sera alors inscrit à la garderie de midi.



Tarif forfaitaire par année : **200€** (possibilité de payer en 4x)

A payer uniquement au secrétariat par bancontact (voir document annexe)

Le repas de midi ... 2 formules :

- Les **tartines** apportées de la maison dans une boîte. Éviter l'aluminium qui n'est ni bon pour la santé ni pour la nature. Nous n'avons pas l'infrastructure pour réchauffer les plats, ni pour les conserver au frais.
- Le **repas chaud*** au prix de 2,50€.
- Possibilité de commander un repas végétarien – à préciser au moment du paiement

Il n'y a pas de repas chaud le mercredi, prévoyez un pique-nique !

Le menu est affiché dans les valves à l'entrée de l'école et sur le site.



Le paiement des repas se fera à des dates précises par virement bancaire (voir document annexe)

La collation

Durant la pause de 10H , vous pouvez prévoir une collation pour votre enfant .
Nous vous demandons de privilégier les gourdes et d'éviter les boissons sucrées.
Les collations saines et équilibrées seront privilégiées.

L'école participe au programme européen « un fruit, un légume par semaine à l'école ».

Voici donc une petite liste proposée par les enseignants :

Autorisés 	Interdits 
Fruits secs Fruits en compote Fruits frais épluchés – légumes crus Yaourts (avec cuillère) – fromage Biscuits secs sans chocolat Tartines Jus de fruits Boissons lactées	Bonbons Chocolat Chips Barres chocolatées Sodas Boissons pétillantes

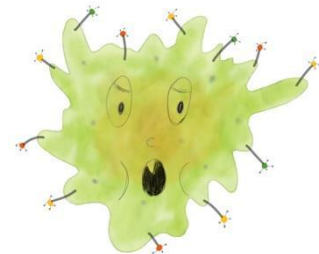
L'après-midi , seuls les enfants qui vont à la garderie pourront prendre une collation

À l'école ... mais en bonne santé !

Absences

**En collectivité, les enfants sont souvent victimes de virus.
L'école n'accueillant pas les enfants malades (sauf rhume),
prévoyez un « plan B » pour les faire garder.**

Une fiche signalétique de votre enfant devra être complétée.
Veuillez donner les coordonnées exactes et précises pour
pouvoir vous joindre en cas de nécessité.



Il n'y a pas d'obligation scolaire en **M1 et M2**, vous ne devez donc pas apporter un certificat médical. Mais veuillez à prévenir son institutrice (par téléphone ou par mail).

Attention ! À partir du 1er septembre 2020, **l'obligation scolaire a été avancée à 5 ans. Votre enfant de 3e maternelle est donc tenu d'être présent tous les jours. Toute absence devra être justifiée par un motif écrit.**

Vous recevrez via la farde d'avis, 10 justificatifs d'absence à compléter. Ceux-ci devront être complétés et remis pour toute absence de 1 à 3 jours dès le retour de l'enfant en classe.

Au-delà de 3 jours, un certificat médical sera obligatoire.

Tout retard de + d'une demi-heure est considéré comme 1 demi-jour d'absence et devra donc être justifié par écrit . (en 3^e maternelle)

Toutefois si votre enfant présente des symptômes de **maladies contagieuses** (varicelle, conjonctivite, ...), il est important de nous le faire savoir au plus vite afin de prévenir éventuellement les autres parents. Nous pourrions vous demander d'apporter de la part d'un médecin une attestation de non-contagion.

Allergies

En cas d'allergie ou d'intolérance, nous vous demanderons un document explicatif afin que nous puissions être vigilants.

Médicaments

Les enseignantes ne sont pas autorisées à administrer de médicaments (sauf avec une prescription médicale).

Dans mon cartable, il y aura ... !

Régulièrement, vous recevrez des avis à compléter ou informatifs via la **farde d'avis**.

Afin d'être certains que la communication soit bien passée, nous vous demandons d'y prêter une attention toute particulière et de signer les avis.



À l'école ... pensez pratique !

Les enfants sont amenés au cours de la journée à effectuer des activités physiques (dans la cour de récréation, dans la salle de jeux, en classe,...) et parfois salissantes (peinture, collage, ...), il est important de les habiller de façon pratique avec **des vêtements qu'ils sont capables de mettre et d'enlever seul** ... éviter les bretelles, les salopettes (pour nos plus jeunes) et les vêtements que vous craignez d'abîmer. En cas de neige, des chaussons/pantoufles seront demandés pour la classe.

En cas de perte, les vêtements retrouvés seront placés dans le préau et facilement accessibles aux enfants. Mais pour éviter ces désagréments, **pensez à inscrire les nom & prénom de votre enfant sur tous les vêtements et sacs** (pull, manteau, tenue et chaussures de gym,...).

Les vélos et les trottinettes apportés par les enfants doivent être rangés dans le fond de la cour (pensez à écrire son prénom). Ne les laissez pas devant les portes de l'école, ce sont des sorties de secours en cas d'incendie ! Idem pour les poussettes.

Vêtements de rechange

Nous vous demandons d'apporter une boîte ou un sac avec des vêtements de rechange (marqués au nom de l'enfant) et de veiller à ce que celle-ci soit toujours remplie.

Sieste

Pour les petits faisant la sieste, nous vous demandons d'apporter un drap housse, une couverture et un oreiller. Le tout marqué au nom de l'enfant. Pensez à changer les draps régulièrement.

Activités culturelles, sportives, sorties ...

Durant l'année scolaire, les enseignants ont prévu des sorties ou activités à l'école. L'école intervient pour certaines sorties ou activités.

Toutefois , une intervention vous sera également demandée. Celle-ci n'excédera pas 45 euros sur l'année.



Prévision de frais

	M1 –M3
Sorties liées au projet d'établissement	max 45€
Frais de garderie (si inscription)	Voir détails et tarifs plus haut
Frais de garderie midi (si inscription)	200 € / forfait année

Les fournitures scolaires sont fournies par l'école (décret gratuité) **en section maternelle** . Il est demandé aux parents de fournir un petit cartable , un change complet ainsi qu'une couverture (sieste)

Psychomotricité

Chaque classe bénéficie de 2 périodes de psychomotricité par semaine. Un horaire est affiché devant chaque classe et sera communiqué sur clasdojo Prévoyez une tenue appropriée (vêtements pratiques et confortables).

L'équipe

Direction : Madame Roosens

Secrétariat : Madame Paez

Enseignantes :

Classe d'accueil + M1 : Madame Joëlle

M1/M2 : Madame Stéphanie

M2/M3 : Madame Sylvie

M2/M3 : Madame Laurence

Puéricultrice : Madame Fadwa

Psychomotricienne : Madame Anastasia

Surveillantes : Madame Ariadna et Madame Katerzyna

Liste des congés

Congés officiels :

- Fête de la Communauté française : le mardi 27 septembre 2022
 - Congé d'automne : du lundi 24 octobre au vendredi 04 novembre 2022
 - Commémoration de l'armistice : le vendredi 11 novembre 2022
 - Vacances d'hiver : du lundi 26 décembre 2022 au vendredi 06 janvier 2023
 - Congé de détente: du lundi 20 février 2023 au vendredi 03 mars 2023
 - Lundi de Pâques : lundi 10 avril 2023
 - Vacances de printemps: du lundi 1^{er} mai 2023 au vendredi 12 mai 2023
 - Congé de l'Ascension : le jeudi 18 mai 2023
 - Lundi de Pentecôte : le lundi 29 mai 2023
- Les vacances d'été débutent le samedi 08 juillet 2023**

Dates importantes à inscrire dans votre agenda ☺

- LUNDI 12 septembre : réunion collective 15H30
- Jeudi 19 janvier de 15H30 à 18H00
: Rencontre parents en maternelle
- Mardi 4 juillet de 15H30 à 18H00
: Remise travaux maternelle -rencontre parents

Cours suspendus – formation enseignants

- Jeudi 10 novembre : section maternelle et section primaire
- Mercredi 17 mai : section maternelle et section primaire
- Mercredi 11 janvier
- Vendredi 26 mai

Moments festifs :

- Fête école : date à confirmer

Communication

Les enseignants utilisent la plate-forme class dojo . Une information vous sera transmise à ce sujet. Vous pourrez y découvrir les activités des enfants mais également les avis et informations diverses.

- Pour toutes demandes de documents administratifs, veuillez vous adresser à Mme Maria. (Pensez à les demander à temps car nous ne pouvons pas garantir que ceux-ci seront disponibles dans l'heure voire même la journée !)
- Si vous devez récupérer votre enfant en cours de journée (rdv médecin ou autre) , veuillez toujours en avertir l'institutrice.

Pour nous joindre :



02 / 776.82.68 (**direction**)
0497 / 75.52.25 (**garderie Bemel**)



direction.fondamental@arwsl.be (**direction**)
paez.m@arwsl.be (**secrétariat**)
paiement.wsl@gmail.com (pour les
paiements)
ecoledubemel@gmail.com (mail
enseignantes du Bemel)



<http://www.fondamental.arwsl.be>

